

existe dans chacune des autres sous-régions d'Asie-Pacifique, où des institutions gouvernementales internationales chapeautent un certain nombre de secteurs fonctionnels.

La plupart des institutions gouvernementales internationales qui existent au plan régional et auxquelles appartiennent les pays du Pacifique Nord comprennent également un certain nombre de pays situés à l'extérieur de la sous-région et aucune institution n'englobe la totalité des sept États du Pacifique Nord. Bon nombre sont affiliés à des institutions des Nations Unies (par exemple, institutions affiliées à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à la FAO, à l'UNESCO et à l'OIT) et ne sont pas des organisations régionales autonomes.

L'absence relative d'institutions multilatérales et de penchants multilatéralistes du Pacifique Nord s'expliquent en partie par une animosité et une suspicion persistantes à l'égard des pays belligérants de la Guerre du Pacifique et par des tensions politiques et militaires qui continuent d'opposer plusieurs États du Pacifique Nord, notamment dans la péninsule coréenne.

On peut s'attendre à ce que les occasions de coopération fonctionnelle se multiplient en Asie-Pacifique alors que la région est de plus en plus perçue comme une entité économique unique. La conférence sur la coopération économique dans le Pacifique (*Pacific Economic Co-operation Conference - PECC*) a permis de faire progresser la collaboration à l'égard des perspectives macro-économiques de la région, de la politique commerciale, de la politique agricole, de l'investissement, du traitement des ressources, des pêches et, plus récemment, des télécommunications et du transfert de technologies. Dernièrement, l'APEC a amorcé un programme de coopération qui porte sur l'information relative au commerce et à l'investissement, sur des programmes et des mécanismes de coopération et de promotion du commerce, sur l'expansion de l'investissement et du transfert de technologies, sur le perfectionnement des ressources humaines, sur la coopération régionale en matière d'énergie, sur la protection des ressources de la mer et sur les télécommunications.

L'évolution de la coopération fonctionnelle dans l'ensemble de la région d'Asie-Pacifique consolidera les liens entre certains pays du Pacifique Nord; toutefois, étant donné les questions toujours non résolues concernant la participation aux institutions de coopération fonctionnelle, il reste à savoir si cela aidera à définir l'identité de la région ou favorisera un élargissement du dialogue.

Le mécanisme fonctionnel en place en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et dans les sous-régions du Pacifique Sud, de même que les programmes de travail de la PECC et de l'APEC, donnent une certaine idée des secteurs de coopération fonctionnelle dans lesquels on pourra éventuellement amorcer une activité dans le Pacifique Nord. Le nombre des secteurs potentiels de coopération fonctionnelle est pratiquement illimité. En voici quelques uns:

- l'environnement et les ressources naturelles (y compris l'économie d'énergie et le développement de sources d'énergie renouvelables; la gestion des